

Juin 2019
N°129

Nouvelles de Quéménéven

Keleir Kemeneven

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : mairie-quemeneven@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 14 juin 2019.

Le conseil municipal a souhaité la bienvenue à Madame Anne Allain, nouvelle secrétaire de Mairie.

Etude d'opportunité d'un réseau de chaleur sur le bourg de Quéménéven.

Monsieur Yann Moriceau, Conseiller en Energie Partagé a fait un zoom sur les consommations énergétiques du patrimoine public de Quéménéven. Répartition des consommations 2018 en kwh : Du fait de son utilisation l'école est le bâtiment le plus consommateur d'énergie sur la commune. L'isolation est correcte mais la chaudière fioul est vieillissante et son remplacement doit être envisagé dans les années à venir.

Face à ce constat le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie du Finistère) propose une centrale mixte bois-appoint.

Proposition de mutuelle santé communale

La société Axa a développé une proposition d'offre tarifaire de leurs mutuelles en direction des communes.

Axa propose une réduction tarifaire de 30% sur leurs tarifs habituels aux communes qui signeraient une convention avec eux.

L'engagement de la commune se borne, en partenariat avec Axa, en l'organisation d'une réunion publique de présentation de la mutuelle communale aux habitants qui le souhaitent.

Concours des jardins et maisons fleuries

(voir page 8)

Détermination du coût horaire du personnel communal dans le cadre des mutualisations intercommunales.

Les services techniques de la commune de Quéménéven sont susceptibles d'intervenir pour d'autres collectivités. A cet effet il est prévu une refacturation du temps agent à la collectivité utilisatrice.

- Agent de maîtrise : 23.11 € brut/heure
- Adjoint technique : 20.61 € brut/heure.

Accord local de représentation : Détermination du nombre et de la répartition des sièges de conseiller pour la communauté d'agglomérations de Quimper Bretagne Occidentale (QBO).

	Population municipale	Nombre de sièges au CC
Quimper	63 405	28
Ergué-Gabéric	8 104	6
Briec	5 627	4
Plomelin	4 187	3
Pluguffan	4 087	3
Plogonnec	3 141	2
Plonéis	2 392	2
Ederm	2 200	2
Landrévarzec	1 836	1
Guengat	1 759	1
Quéménéven	1 119	1
Langolen	876	1
Landudal	874	1
Locronan	805	1
TOTAL	100 412	56

Calendrier

Kermesse de l'école
Le 29 juin
Repas moules frites
le 29 juin

Chevaux Bretons
kergoat
le 29 juin

Kémé en fêtes.
Soirée festive :
Paëlla, feu d'artifice
le 6 juillet

Signature commune
de la Charte Ya d'ar
brezhoneg
Le 12 juillet à 18 h

N'hésitez pas à faire
parvenir tous vos
articles au Petit Jaune :

petitjaune@orange.fr

Destruction des nids de frelons asiatiques

Monsieur Le Maire rappelle que Quimper Bretagne Occidentale n'a pas opté pour la prise en charge communautaire de la destruction des nids de frelons asiatiques sur son territoire. Le service antiparasitaire de Bretagne a été retenu. Les interventions s'arrêteront le 15 octobre 2019.

La commune prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques : 70.00 € TTC de 0 à 3 mètres et supérieure à 3 mètres : 100.00 TTC

Tirage au sort des jurés d'assises :

Christiane Maguer,
Pierre Poupon,
Michel Quelven

Plan d'adressage de la commune :

Quelques réunions de quartiers sont prévues au château- d'eau et à la Gare-du-nord.

Compte rendu du conseil municipal : Vendredi 3 mai 2019.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2018	SUBVENTIONS 2019
Union Sportive Quéménévoise	1 500,00	1 500,00
Association Gym Loisirs Quéménéven	204,00	204,00
Sociétés de chasse	100,00	100,00
Amicale laïque : Arbre de Noël	1500,00	1 500,00
Classe de découverte	1 500,00	0,00 Pas en 2019
Amicale laïque : Piscine	1641,31	0,00 QBO
Ass. Kémé en Fêtes	1 500,00	1 500,00
Retrouvailles et loisirs	290,00	290,00
Arbre de Noël du personnel Communal	1 800,00	1 800,00
Comité départ, Concours de la Résistance	30,00	30,00
Comité de développement des agriculteurs	75,00	75,00
DDEN	30,00	30,00
Redadeg	200,00	0,00 Pas en 2019
Tour du Finistère	100,00	100,00
From'fest. Ass. Rock'n cheese atao	1000,00	1000,00
Must Skull Day	0,00	400,00
Total	11 470,31	8 529,00

Signature Commune de la Charte

« Ya d'ar brezhoneg » le 12 juillet à 18 h.

« Ya d'ar brezhoneg » (Oui au breton) est une initiative de l'Office Public pour le développement de la langue bretonne dans la vie publique, sociale et économique.

Un projet de mutuelle communale

Depuis quelques années, de plus en plus de mutuelles communales sont mises en place par de petites municipalités. Comment fonctionnent ces complémentaires santé ? Quels sont leurs avantages et leurs limites ? L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire.

Avec la baisse constante des niveaux de remboursement du régime général de Sécurité sociale, il devient de plus en plus difficile de se passer d'une bonne complémentaire santé. On estime que 3 Français sur 10 ne se soignent pas pour des raisons financières. Pour venir en aide à leurs habitants, de nombreuses municipalités ont mis en place des « mutuelles communales », anciennement appelées « mutuelles de village ». L'idée est d'améliorer l'accès aux soins et de renforcer la solidarité des habitants de la commune. Les conditions d'adhésion à une mutuelle communale sont très souples. Le seul critère retenu est celui de la domiciliation des adhérents. **Il faut résider sur le territoire de la commune.** Hormis ce détail, l'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical, limite d'âge, ni conditions de ressources.

Bon à savoir : les communes ne sont pas là pour financer ces contrats, mais servent uniquement d'intermédiaire.

- Projet d'une mutuelle communale.
- Projet d'implantation d'éoliennes. Sur le territoire de QBO trois zones sont concernées :
 - Deux à Quéménéven et une à Edern.
- Enedis : Autorisation pour un cable électrique souterrain.

TRANSPORT SCOLAIRE. A partir du 1^{er} juin, vous pourrez demander votre dossier d'inscription au transport scolaire pour la rentrée 2019-2020.

Pour cela, il vous suffit de télécharger le dossier sur le site internet de la CAT : www.cat29.fr rubrique "Transport scolaire" ou de contacter le service scolaire au 02 98 44 60 60.

Si votre enfant est déjà inscrit, vous recevrez automatiquement votre dossier de réinscription.

Les dossiers d'inscription seront à retourner par courrier à la CAT avant le 12 juillet 2019.



Recensement Citoyen :

Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie juste après la date anniversaire de leur 16 ans.

Présenter votre pièce d'identité et le livret de famille

La mairie remet une attestation de recensement.

Après avoir procédé au recensement il est obligatoire d'accomplir une journée Défense et Citoyenneté (JDC)



RECRUTEMENT : ARMÉE DE TERRE

L'armée de Terre propose chaque année 15 000 postes à pourvoir par des jeunes (garçons et filles) âgés de 17 ans et demi à 30 ans, dynamiques et motivés. Elle recrute et forme dans plus de 100 métiers avec ou sans diplôme. Pour plus d'informations, contactez le CIRFA de Quimper 02 98 64 78 50 ou se renseigner sur le site sengager.fr

MA PREMIÈRE PIERRE

Quimper Bretagne Occidentale vous donne un coup de pouce pour acheter votre première résidence principale dans le neuf ou dans l'ancien avec travaux.

En matière de logement, l'accès à la propriété est un objectif pour une majorité de nos concitoyens et incarne un désir réel de la part de la population.

Ces dix dernières années, la constante et forte augmentation des prix du marché immobilier et foncier a entraîné l'exclusion d'une part de plus en plus importante des classes moyennes de l'accession à la propriété sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale. Avec « Ma première pierre », Quimper Bretagne Occidentale souhaite améliorer la primo-accession des ménages aux revenus moyens ou modestes désirant construire ou acquérir un logement sur le territoire communautaire, en l'accompagnant d'une aide financière. Ce prêt à taux zéro est un prêt sans intérêts pour vous, ceux-ci étant pris en charge par Quimper Bretagne Occidentale. Ce prêt permet en outre de renforcer votre apport personnel.

Le montant de l'aide apportée par Quimper Bretagne Occidentale s'élève à 5000 € ou 6000 € en fonction de la taille de votre ménage et sera versé à l'établissement bancaire qui vous délivrera un prêt à taux zéro de 25 000 € ou 30 000 € sur une durée de 15 ans.

Renseignements auprès du service foncier-habitat de Quimper Bretagne Occidentale.

Tél. 02 98 98 87 49 service.foncier-habitat@quimper.bzh



Kermesse de l'école le 29 juin 2019 à partir de 15 h. Amicale Laïque.

Programme de la journée.

Loterie, petit train, pêche à la ligne, café buvette, crêpes, gâteaux.

A 19 h Moules Frites. Réservation : Trestan 06 98 06 52 17, sur place ou à emporter. Blog de l'Amicale : ecoledequemeneven.over-blog.com

Vacances d'été : 6 juillet 2019.



Soirée festive le 6 juillet :



Kémé en fêtes : Paëlla, feu d'artifice, danse Réunionnaise animée par le groupe F'LER CANNE et bal populaire animé par Disco Ricco Music. Réservations au 06 73 73 85 84 ou par mail : keme.en.fetes@orange.fr
12 € adulte, 10 € à emporter, 7 € enfant



Le livre sur Kergoat "UN TERROIR, UNE CHAPELLE, UN PARDON" écrit par Jean Scordia, Eric Pianezza-Le Page, Jean-Paul Louboutin et préfacé par Alain Le Quellec est disponible chez Monique Le Page, au 9 route du Bourg. Tel : 02 98 73 63 10

Concours de chevaux Bretons le samedi 29 juin à Kergoat

Les déjections canines.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, **les terrains de foot** et ce par mesure d'hygiène publique, propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 68 €.

Article R632-1 du Code Pénal.



Horaires des messes et célébrations-Paroisse Sainte Anne - Châteaulin / Juin 2019

Samedi 22 juin → St Nic Pardon St Jean 18 h 30

Dimanche 23 juin → Plomodiern Pardon St Suliau 11 h.

Samedi 29 juin → Plonévez-Porzay 18 h 30.

Dimanche 30 juin → Locronan 9 h 30.

Site internet : WWW.paroissesaintanne.fr



LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES CHOUCAS DES TOURS :

INFORMATION SUR LA NÉCESSITÉ DE POSE DE GRILLAGE SUR LES CHEMINÉES.

La prolifération des Choucas des tours, une espèce protégée, cause d'importants dégâts aux cultures et leurs nids dans les cheminées peuvent présenter un risque sanitaire pour la sécurité. Les données actuelles montrent que la plupart des Choucas du Finistère nichent dans les cheminées. Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est la généralisation de la pose de grillages sur les conduits, afin de diminuer le nombre de sites de reproduction.



Martial Tancoigne

En outre, ces "enrillagements" éviteront la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie. Nous remercions donc les personnes concernées qui mettront en place ces grilles à l'issue de la période de nidification en septembre. Nous vous rappelons que cette opération devant respecter les règles de sécurité, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées.

Source : préfecture du Finistère -suivant arrêté préfectoral n° 2019087-005 du 28 mars 2019

RANDONNEES PEDESTRES : « SUR LES CHEMINS DE L'ÉTÉ »

Les sentiers de randonnée s'animent tout l'été pour vous permettre de mieux connaître la richesse des paysages et du petit patrimoine bâti du territoire de l'agglomération.

Ces randonnées pédestres ont lieu en soirée le mardi, le jeudi, le vendredi ou le samedi de juin à fin août.

Mercredi 19 juin : Briec Randonnée des chapelles : Illijour, Saint-Venec et Garnilis.

Samedi 22 juin : Locronan : A la découverte de la nature vallonnée autour de Locronan.

Mardi 25 juin : Pluguffan Les chemins de la vallée.

Vendredi 28 juin : Quimper Vallée du Steïr. Vendredi 28 juin : Plomelin, à la découverte de la nature et de la toponymie, en breton.

Mardi 2 juillet : Guengat Rando dans le bocage Guengatais.

La randonnée pédestre "sur les chemins de l'été" à Quéménéven (organisée par kémé en fêtes) a eu lieu le jeudi 13 juin. 150 participants ont parcouru 8 km en 2 h 15 pour les plus rapides. A l'arrivée du parcours, une bolée de cidre était bien méritée !



En cas d'arrêt du cœur le temps de réaction est vital.

La commune a installé 3 défibrillateurs :

dont un à Kergoat, près de l'abris de bus.

Un au bourg, près de la boîte aux lettres.

Un à la gare, près du terrain de tennis.

La première chose à faire est d'appeler les secours. La seconde, de masser et la troisième de défibriller en attendant les secours. Encore faut-il savoir comment les utiliser? Pas de panique, l'appareil indique étape par étape la marche à suivre.

L'application sur votre portable Staying Alive est un bon moyen de localiser un défibrillateur.





Le vendredi 18 mai les élèves de l'école attendaient sagement devant l'école l'arrivée de Monsieur Richard Ferrand Député et Président de l'Assemblée Nationale.

Monsieur Ferrand accompagné de Monsieur Le Quellec, Maire et Conseiller Régional, a rejoint la classe de Monsieur Olivier Jamet cm1 /cm 2 pour répondre aux nombreuses questions des élèves sur les fonctions d'un député et d'un président de l'Assemblée Nationale.

Sacha : → Combien de temps reste un président de l'Assemblée Nationale ? ▪ - Je suis élu pour la durée de la législature, jusqu'en 2022.

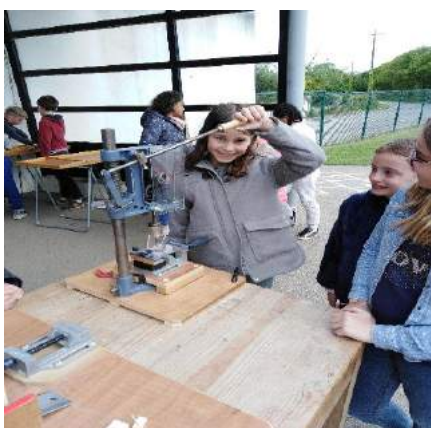
Alana : → Voyagez-vous dans des pays étrangers ? ▪ - J'évite, je n'aime pas l'avion.

Arthur : → Pourquoi avoir voulu être Président de l'Assemblée Nationale ? ▪ - Pour défendre la liberté des citoyens.

Faustine → Aimez-vous votre travail ? ▪ - Passionnément etc.....

Monsieur Ferrand a répondu en toute simplicité aux questions pour aborder un peu plus sérieusement une proposition de loi écrite par les enfants de l'école dans le cadre du parlement des enfants, sur les dangers de l'internet et des réseaux sociaux. Proposition des élèves : Comment mieux protéger les enfants des dangers de l'internet ? : - Un pictogramme sur les photos pour qu'elles ne soient pas modifiées et la fin de l'anonymat

pour la publication des textes qui parfois sont injurieux et grotesques. Chaque élève avait une question à poser à Monsieur Ferrand, plus pertinente l'une que l'autre, jusqu'à la question fatidique de Luka : - Serait-il possible d'inviter toute la classe à l'Assemblée Nationale ? ▪ - La réponse est oui avec plaisir. Donc l'invitation est lancée.....



Fabrication de jeux en bois à l'école le jeudi 17 mai :

Monsieur Gibert se déplace dans les écoles pour partager sa passion du bois avec les enfants.

Site internet :

[Breizh planète sciences](http://Breizh.planète.sciences)



Petit déjeuner Bio le 2 juin 2019 à la ferme de Coat Squiriou



Très belle affluence pour ce petit déjeuner Bio. 300 personnes environ.



Cécile Bréant (avec ses vendeuses bénévoles d'un jour) les jardins de Beltane, maraîchage et plantes aromatiques et médicinales.



L'assemblée de L'USQ avait lieu le vendredi 7 juin 2019.

Membres du bureau : Stéphane Bleuzen (président)

Lemasson Pérég (trésorier), Le Bescond Tanguy (secrétaire), Scordia Gilbert, Sez nec Pierre, Nihouarn Jean, Tréanton Eric, Quelven Jérémy, Thomas Yannick, Péron Sébastien, Pogeant Yoann, Le Bras Alain.

Entraîneur de l'équipe A : Martial Dufay

Entraîneur de l'équipe B : Kevin Callec



Chevaux : Une épreuve d'endurance amateur avait lieu à Quéménéven le dimanche 9 juin 2019 à Pennarun.

Lokorn endurance. L'endurance est une course de fond pratiquée à cheval et en pleine nature, dans laquelle le but est de parcourir une longue distance : de 20 km à 160 km en une journée, ou 2 x 100 km sur deux jours. Cette course chronométrée doit être réalisée le plus rapidement possible tout en conservant une monture en parfait état de santé. Des contrôles vétérinaires obligatoires sont effectués de façon régulière tout au long du parcours. Ils garantissent la bonne santé du cheval car en cas de doute (époussement, boiterie, déshydratation...) celui-ci est disqualifié. Tout au long de l'épreuve, l'effort de l'animal doit donc être maîtrisé.

Pour Boléro (poney de race Highland de 8 ans) accompagné de sa cavalière Noémie (qui habite à Quéménéven) c'est une première. Départ de la course : 13 h 54, arrivée 15 h 23, parcours : 20 km, cardio après la course "pour Boléro": 51 pulsations. Donc parfait pour Boléro qui se fait câliner au passage par un des responsables de la section jeunes et vice président de la CREB (Centre Régional d'Equitation de Bretagne) Jean-Yves le Gall.

4 catégories d'épreuves au programme : 60 km, 40 km, 20 km et 10 km pour les enfants, comme Chan et Adèle de l'association Galop Glaz basée à Quéménéven, sous la présidence de Camille Bodériou.

Pour Boléro, 20 km était suffisant même s'il aurait pu en faire davantage. Le rendez-vous est fixé pour l'année prochaine....



Offre d'emploi serveur ou serveuse.

Le restaurant Tal-Ar-Hoat 2 place de l'église à Quéménéven recherche une personne en CDI 24/semaine pour assurer les missions de service restauration et de service au bar à partir du 26 août 2019.

Période de travail :

Tous les jours du lundi au vendredi (samedi et dimanche possible)

Pour candidater, merci de vous présenter avec votre CV et lettre de motivation au restaurant ou prendre contact au 02 98 73 51 65.

Horaires d'ouverture de la Mairie

lundi	8h30 -12h30.	13h30 -17h
Mardi	8 h30 -12h30.	13h30 -17 h
Mercredi	8h30 -12h 30.	13h30 -17 h
Jeudi	8h30 -12h30.	13h30 -17h
vendredi	8 h30 -12 h 30.	13h30 -16h30

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale

Du lundi au vendredi : 9h -11h15

Samedi : 9h-12h

Bibliothèque**La gourmandise à la bibliothèque du 13 juin au 13 juillet 2019**

Quel plaisir de se faire plaisir : la douceur du sucre, le piquant des cornichons, le velouté du chocolat... Quel que soit son péché mignon, rares sont ceux qui ne se sentiront pas concernés par ce terrible et délicieux penchant et des documents succulents....

Le chocolat c'est bon, mais c'est quoi ? Et la vanille ?

Horaires de la bibliothèque :

Mercredi : 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h.

Samedi : 10 h à 12 h.



Un Dahlia géant au milieu d'un potager

Résultats concours communal des jardins et maisons fleuries 2019**Catégorie 2 : Balcons, terrasses, fenêtres très visibles de la rue.**

- 1 ▪ Monsieur LE BRIS Edouard Croas Bihan Quéménéven
- 2 ▪ Madame PELLINET Thérèse 13 Route de Cast Quéménéven

Catégorie 3 : Espaces jardinés privés très visibles de la rue (jardins, talus, murs...)

- 1 ▪ Monsieur et Madame BLOUET André et Marie-Louise Kerligonan Quéménéven
- 2 ▪ Monsieur et Madame GUY Miguel et Nathalie Kerguéban Quéménéven
- 3 ▪ Monsieur et Madame RICHARD Jean-Claude et Isabelle 2 Ter Route de Locronan Quéménéven.
- 4 ▪ Madame GUENNEAU Claudine 8 Route de Cast Quéménéven

Catégorie 5 : Espaces jardinés privés non visibles de la rue (exploitation agricole, jardins)

- 1 ▪ Monsieur et Madame CAPITAINE Pierre et Antoinette Kermiel Quéménéven
- 2 ▪ Madame MARCHADOUR Monique Kervalin Quéménéven
- 3 ▪ Monsieur GUILLY Hervé Pouldu Quéménéven.

- 50 € pour le premier de chaque catégorie.
- 40 € pour le second de chaque catégorie.
- 30 € pour le troisième de chaque catégorie.
- 20 € pour les autres participants.

Le jury intercommunal a décerné le 3^{ème} prix à M. Edouard Le Bris (2^{ème} catégorie)